



**LA FEDERATION DE SKI TURQUE ET LA COMPAGNIE DES ALPES
SIGNENT UN CONTRAT POUR L'ANALYSE DU POTENTIEL « SKI » DU PAYS
ET L'IDENTIFICATION DES MEILLEURS SITES**

Paris, le 22 février 2016 – La Fédération de Ski Turque (TKF) et la Compagnie des Alpes, via sa filiale de conseil CDA Management, ont signé ce jour à Istanbul un contrat portant sur l'identification, au plan national, des sites les plus favorables pour le développement de stations de ski de niveau international.

UN CONTRAT QUI CONFIRME LES ATOUTS DE LA CDA

Cette signature intervient au terme d'un appel d'offre organisé par la TKF impliquant plusieurs sociétés de master planning de référence en montagne. La CDA a remporté cet appel d'offre en mettant en avant ses atouts et points de différenciation majeurs :

- Une équipe internationale intégrant les meilleurs experts de la CDA et plusieurs experts étrangers et turcs, dont notamment Cenk Demiroglu (chercheur spécialisé sur les questions d'environnement et de neige dans les massifs turcs) ou Laurent Vanat (expert suisse de l'industrie du ski et de ses moteurs). La CDA sera assistée dans le travail de repérage topographique à grande échelle par le bureau d'étude Geode.
- Une méthode de travail claire et exigeante, refusant toute standardisation, accordant une grande importance à la prise en compte des réalités du terrain, aux effets du réchauffement climatique, à la recherche d'un équilibre des futures stations dans leur environnement socio-économique, au développement d'activités hors ski et à la mise en valeur de la singularité de chaque site...
- Une expertise à l'export qui s'appuie sur le développement et l'exploitation en France depuis 25 ans de 11 stations parmi les plus prestigieuses, reconnues pour la qualité de leur domaine skiable, l'attention portée à la satisfaction des visiteurs et leur sécurité, et leur rentabilité.
- Une grande similitude entre les ambitions affichées aujourd'hui par la TKF pour la Turquie et l'histoire du ski en France et notamment son « plan neige », programme élaboré en 1964 qui a permis de doter la montagne française d'une industrie du ski puissante et rentable, et dont la CDA est l'héritière.

UN SUPERBE CHANTIER POUR L'EQUIPE CDA

Cette signature d'accord est le symbole d'une vision commune et d'une grande confiance qui s'est consolidée depuis plusieurs mois au travers de multiples échanges tant en Turquie que dans les Alpes.

La Turquie affiche une très grande légitimité pour développer une industrie du ski forte et reconnue : une culture du ski déjà existante et l'organisation d'événements sportifs majeurs (Erzurum 2011...), un territoire montagneux et d'altitude qui offre un potentiel de développement remarquable, une pratique du ski encore peu développée (1% de la population skie régulièrement) et qui ne demande qu'à croître.

Ce premier contrat inclura un travail de cartographie multicritère très conséquent, et la visite de sites présélectionnés couvrant l'ensemble des massifs montagneux turcs. Il s'agit d'une mission majeure, à l'échelle d'un pays entier composé à 60% de montagnes, qui est une première pour la CDA.

La Compagnie des Alpes est donc très fière de cette collaboration qui débute, et de déployer toute son expertise de leader mondial au service d'un grand pays de montagne.



UN PARTENARIAT QUI VEUT S’AFFIRMER DANS LA DUREE

Ce premier contrat ouvre la voie à de multiples formes de collaboration entre la CDA et la TKF. Les besoins du secteur restent importants en Turquie, en termes par exemple de normalisation et d’optimisation des processus opérationnels, et de formation pour les différents métiers qui participent au bon fonctionnement d’un domaine skiable moderne. Forte de son expérience dans la gestion de domaines skiabiles et sites d’altitude sûrs et rentables, ouverts à l’année, innovants, la CDA est prête à apporter tout son concours dans les années qui viennent à la croissance du ski et du tourisme de montagne en Turquie, sous forme d’assistance ou en gestion directe des sites les plus prometteurs.

Depuis sa création en 1989, la Compagnie des Alpes s’est imposée comme un leader incontesté de l’industrie des loisirs. A la tête de 11 Domaines skiabiles parmi les plus prisés du monde (Tignes, Val d’Isère, Les Arcs, La Plagne, Les Menuires, Les 2 Alpes, Méribel, Serre-Chevalier...) et de 13 Destinations de loisirs renommées (Parc Astérix, Grévin, Walibi, Futuroscope...), l’entreprise connaît un essor continu en Europe (France, Pays-Bas, Belgique, Allemagne ...) et plus récemment à l’international (Grévin Montréal en 2013, Grévin Prague en 2014, Grévin Séoul en 2015, Chaplin’s World by Grévin en avril 2016 et contrats d’assistance ingénierie et management (Russie, Maroc, Japon, Géorgie, Chine)). La CDA détient en outre des participations dans 4 Domaines skiabiles dont Chamonix. Au cours de son exercice clos le 30 septembre 2016, elle a accueilli près de 22,5 millions de visiteurs et réalisé un chiffre d’affaires consolidé de 720,2 M€. Sur l’activité domaines skiabiles, la Compagnie des Alpes a enregistré un volume de près de 14 millions de journées-skieurs pour un chiffre d’affaires de 410 M€. Avec 4 700 collaborateurs, la Compagnie des Alpes construit avec ses partenaires des projets générateurs d’expériences uniques, à l’opposé d’un concept standardisé. Des loisirs d’exception pour le plus grand nombre.

www.compagniedesalpes.fr

Contacts presse Compagnie des Alpes :
Sandra PICARD - +33.1 46 84 88 53 - sandra.picard@compagniedesalpes.fr
Xavier YVON - +33.6 88 29 72 37- xavier.y@tmarkoagency.com